COUP D'OEIL

ABBECOURT – MATTENCOURT
LE GROS POIRIER

SOMMAIRE

Mot du Maire-Nouveau canton .....p 1
Ça bouge à Abbecourt.....p 2
Ctre de loisirs-POS-Mare des Patis .....p 3
Budget 2015..... p 4
Budget 2015 ..... p 5
Photos des travaux .....p 6
Opération compost–Collembole .....p 7
Le saviez-vous : le Relais .....p 8
Déchets verts-Point propre-Civisme ..p 9
Les associations .....p 10
Horaires mairie-Vœux du Maire.....p 11
Médailles-Etat Civil-Remerciements .p 11
Publicité .....p 12

La cérémonie commémorative du 8 mai se déroulera à 10 h 00 devant la Mairie

LE MOT DU MAIRE — AVRIL 2015

En ce début d'Avril, le budget 2015 a été voté à l'unanimité par le conseil municipal.

Les dotations de l'état baissant de plus de 10 % après une diminution en 2014 de 5 %, c'est près de 20 000 € que nous ne pourrons pas investir cette année. Nous nous limiterons donc à réaliser les travaux suivants :

- busage du fossé de la rue du Pont au Bray,

- mise en place d'un columbarium et d'un jardin du souvenir au cimetière,

- aménagement d'un dortoir à la Maison du Village pour les petits de la halte-garderie et du Centre de Loisirs,

- rénovation du porche de l'église et installation d'une grille.

Dans ce journal, vous trouverez la présentation de ce budget et des informations sur le Très Haut Débit. Depuis le début de ce mois, notre village est raccordé à la fibre optique, mais hélas un seul FAI (Fournisseur d'accès internet) s'est pour l'instant positionné : SFR Numéricâble.

Mais, sachez que rien ne vous oblige à vous abonner rapidement, le raccordement restant toujours gratuit même si vous prenez la décision dans quelques mois.

Si vous voulez avoir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie

J.-J. Anthéaume

Notre nouveau canton :

CHAUMONT-EN-VEXIN

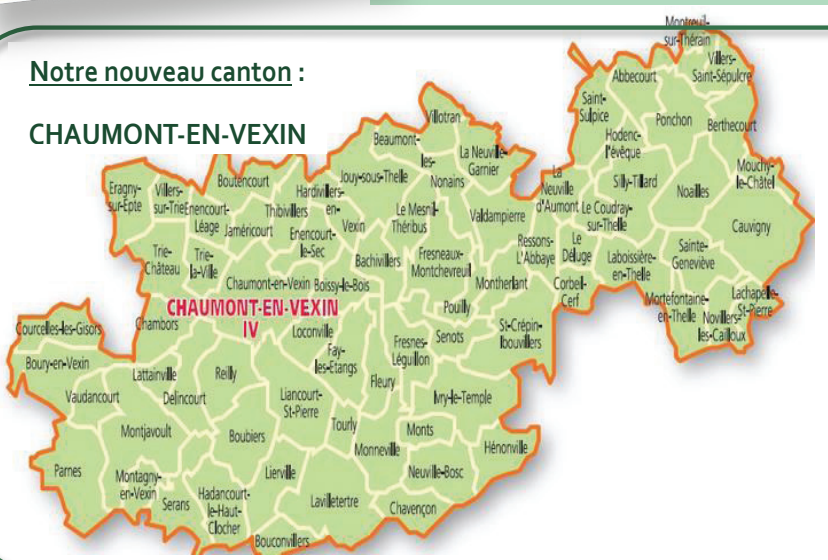

Le canton de Chaumont-en-Vexin regroupe désormais 73 communes (recomposé avec les anciens cantons de Noailles, Méru et Auneuil).

Nos conseillers départementaux :

Mme Sophie LEVESQUE
M. Alain LETELLIER

Mairie d'Abbecourt - 26 Rue de Courcelles - BP 80009 - 60430 Abbecourt - www.abbecourt.fr
☎09.62.60.44.03 – 🖷 03.44.89.23.58 - Abbecourt.commune@orange.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.

ÇA BOUGE À ABBECOURT, MATTENCOURT ET LE GROS POIRIER !

Bonne nouvelle !

Votre commune fait partie des toutes premières raccordées à la fibre optique en France
grâce au plan de déploiement Oise Très Haut Débit

Comment vous connecter à Internet Très Haut Débit ?

Pour vos démarches :
- Un numéro unique, le **0805 02 02 43**
- Le site **oise-numerique.fr**

Appelez-le : 0 805 02 02 43

Pour choisir votre Fournisseur d'Accès Internet (FAI) et votre abonnement :
- Si votre fournisseur d'accès actuel est déjà présent sur le nouveau réseau, vous pouvez migrer immédiatement vers le Très Haut Débit.
- S'il n'est pas encore présent, vous pouvez :
  - lui demander à quelle date il sera présent
  - ou changer de fournisseur d'accès

Conformément aux obligations réglementaires nationales, le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit a ouvert le réseau à tous les fournisseurs d'accès qui le demandent.

Dans le cadre de ses obligations vis-à-vis du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit, votre Fournisseur d'Accès Internet prendra en charge le raccordement de votre logement.
Cela ne vous coûtera rien !

[Boîtier de raccordement]

[La fibre optique]

Le raccordement dans mon logement, comment ça marche ?

Les experts en charge de l'installation positionneront la nouvelle prise dans votre logement pour brancher votre box, en utilisant les accès existants.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ LE SMOTHD :
contact-smothd@cg60.fr - www.oise-thd.fr
0821 400 101 (0.078€/connexion et 0.028€/min)

Avec le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit, le Département déploie le FttH *(fibre jusqu'à la maison)* partout et pour tous* !

* hors zones réservées aux opérateurs privés

CENTRE DE LOISIRS

Le mardi 17 décembre 2014, notre premier Marché de Noël, à la maison du Village, a eu un franc succès. Nous vous remercions de votre participation et vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition !

Une quarantaine d'enfants ont défilé pour le Carnaval dans les rues du village. L'après-midi de ce jeudi 5 mars s'est terminé par une "boum" avec dégustation de crêpes au Centre de Loisirs !

Modification n°4 du POS

Après enquête publique, le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable sans réserve à la modification n° 4 du POS.

Sachant que cette modification apporte les changements nécessaires à la mise en œuvre des projets d'aménagement de la Grande rue et de la rue des Rosiers, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité cette modification lors de sa réunion du 23 mars 2015.

Suite à cela, les permis d'aménager ont été déposés à la DDT qui a 3 mois pour les instruire.

Nous vous tiendrons régulièrement au courant de l'évolution de ces projets.

La mare des Patis

La commune ayant la volonté de participer à des actions de formations techniques au profit d'élèves en cours de scolarité, une convention a été signée avec lycée agricole d'Airion pour des travaux de réaménagement et d'entretien d'espaces naturels.

Ce partenariat d'une durée de 3 ans définit les travaux qui pourront être réalisés par ces élèves dans le cadre de leur cursus scolaire.

A ce titre un premier chantier a été effectué en zone humide avec pour objectif la restauration d'une mare.

Les élèves, leur professeur Mr Stéphane Collin et Pascal, notre employé communal, ont effectué un travail énorme permettant de mettre en valeur ce nouveau lieu de promenade

BUDGET COMMUNAL

Section fonctionnement

	CA 2014	Budget 2015
DEPENSES		
charges à caractères générales	126 101.23 €	131 283.00 €
charges de personnel	93 313.54 €	87 400.00 €
Atténuations de produits	27 327.84 €	27 328.00 €
autres charges de gestions courante	211 012.97 €	248 063.00 €
charges financières	6 553.76 €	5 395.00 €
charges exceptionnelles	910.98 €	1 120.00 €
Virements à l'investissement	0.00 €	63 347.00 €
TOTAL	**465 220.32 €**	**563 936.00 €**

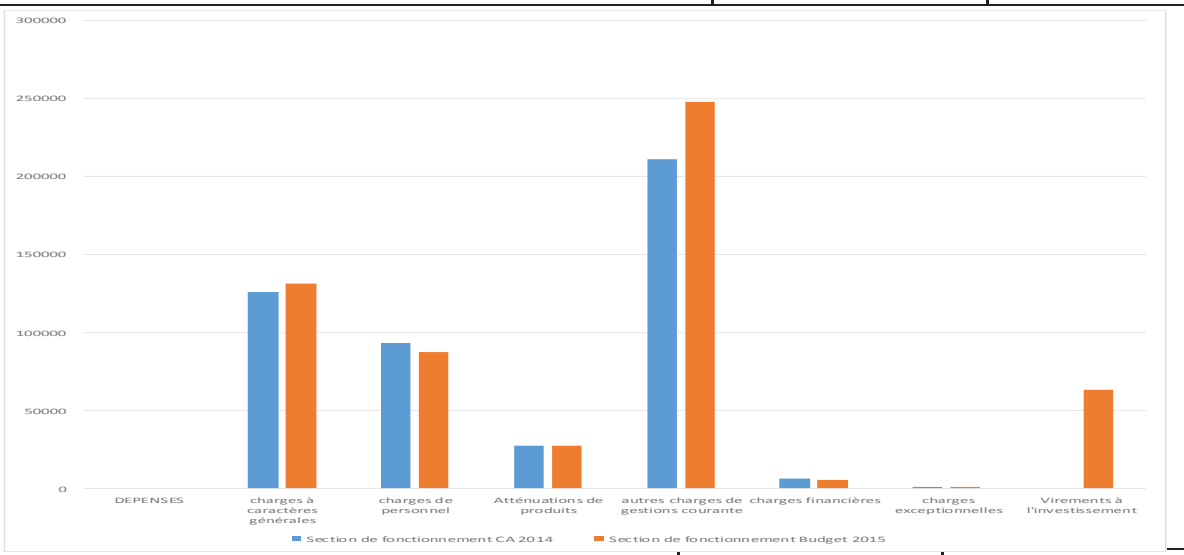

	RECETTES	CA 2014	Budget 2015
013	Atténuations de charges	2 537.77 €	6 500.00 €
70	produits de services	28 564.13 €	22 386.00 €
73	impôts et taxes	316 185.59 €	327 620.00 €
74	dotations et participations	156 195.46 €	145 166.00 €
75	autres produits de gestion courante	10 171.23 €	5 716.00 €
76	produits financiers	6.54 €	7.00 €
77	produits exceptionnels	9 276.35 €	8 045.00 €
002	résultat reporté		48 496.00 €
	TOTAL	**522 937.07 €**	**563 936.00 €**

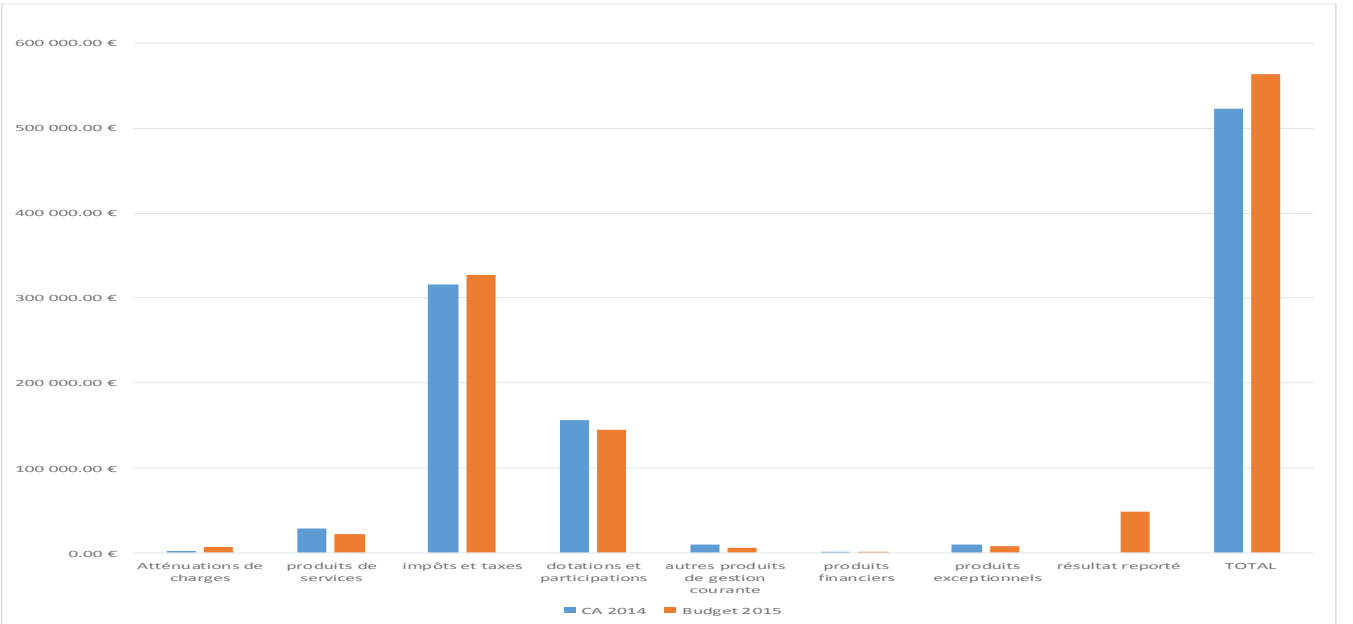

BUDGET COMMUNAL

Section d'investissement

DEPENSES	CA 2014
immobilisations incorporelles	6 933.54 €
immobilisations corporelles	0.00 €
immobilisations en cours	1 422.00 €
opérations d'équipements	11 731.45 €
remboursement d'emprunts	27 296.40 €
TOTAL	**47 383.39 €**

	Budget 2015
immobilisations incorporelles	4 000.00 €
immobilisations corporelles	10 000.00 €
immobilisations en cours	22 552.00 €
opérations d'équipements	59 495.00 €
remboursement d'emprunts	27 286.00 €
résultat reporté	5 991.00 €
TOTAL	**129 324.00 €**

INVESTISSEMENT CA 2014

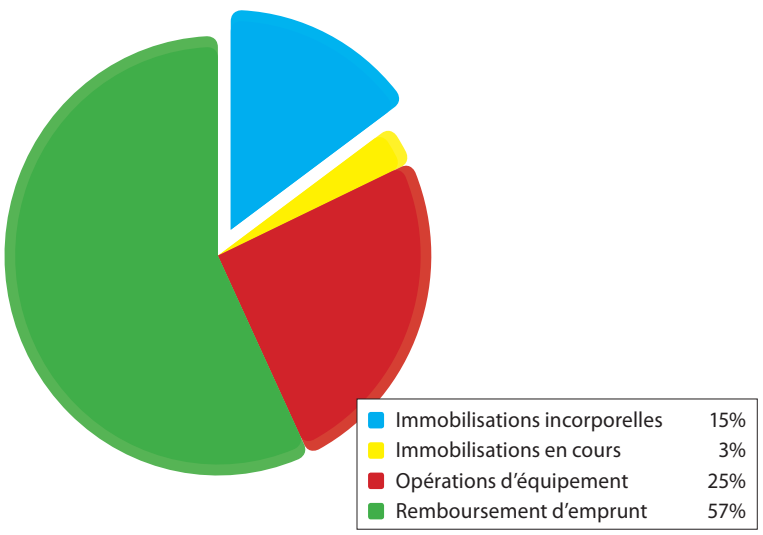

INVESTISSEMENT Budget 2015

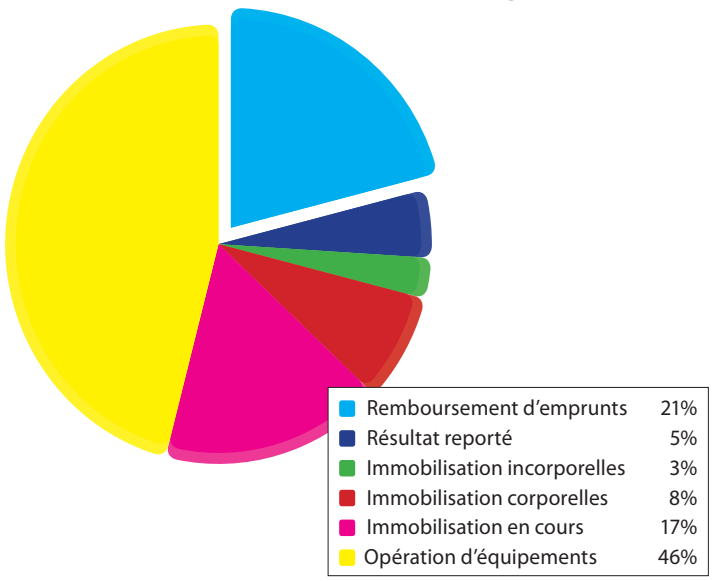

RECETTES	CA 2014
Subventions	12 050.00 €
dotations fonds divers	15 730.46 €
TOTAL	**27 780.46 €**

	Budget 2015
Subventions	27 397.00 €
dotations fonds divers	8 387.00 €
affectation	30 193.00 €
virement du fonctionnement	63 347.00 €
TOTAL	**129 324.00 €**

INVESTISSEMENT CA 2014

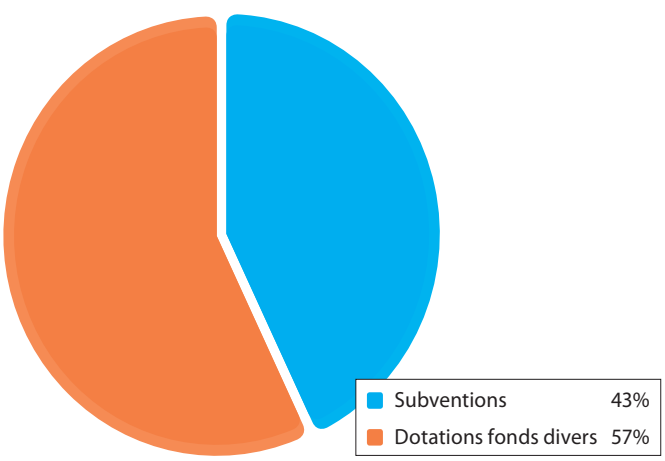

INVESTISSEMENT Budget 2015

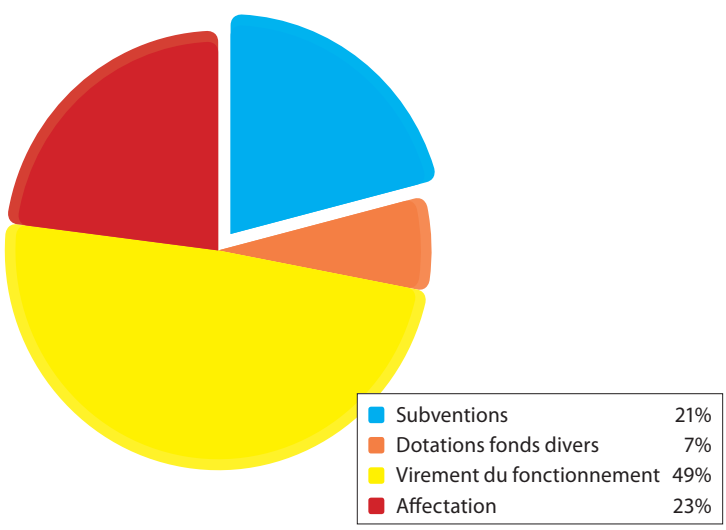

Fossé de la Fresnoye avant / après

Rond-Point du Gros Poirier avant / après

Travaux

Banc à Mattencourt

Puits de Mattencourt avant / après

Lampadaire à Mattencourt avant / après

RADAR PÉDAGOGIQUE

Pour réduire la vitesse à l'entrée de notre village, un radar pédagogique a été installé sur la D1001 en venant de Noailles.

Ce radar, prêté par la sécurité routière, indique la vitesse et les points perdus en cas de dépassement des 50 Km/h obligatoires.

A la fin de l'essai (5 mois), toutes les données enregistrées permettront de faire un bilan sur l'efficacité de cette installation.

TABLES DE PIQUE-NIQUE

3 Tables de pique-nique ont été installées dans le village, derrière la maison du village, sur la place en face de la roue pour remplacer les bans cassés et à la Mare des Patis.

PANNEAUX DE RUES

Nous avions recensé en fin d'année, tous les panneaux de rue de la commune.

Sur les 49 panneaux de rue, 18 ont été identifiés comme étant en mauvais état.

La commune vient de remplacer 6 panneaux.

Compostage partagé

Abbecourt St Sulpice

(extrait du bilan 2014)

Un site de compostage partagé est installé sur chaque parking des écoles à Abbecourt et St Sulpice.

Ces sites sont lancés sous forme d'expérimentation depuis le 14 décembre 2013 par les parents d'élèves des écoles et les riverains avec la participation de la Communauté de Communes du Pays de Thelle et les mairies. Ils regroupent une dizaine de familles. Certaines familles ont depuis installé un composteur chez elles.

Deux référents par village assurent le suivi en notant sur un carnet les actions.

L'association qui a été à l'origine de leur création anime les deux sites.

À Abbecourt : premier retournement le 4 mars et préparation d'une plate-bande, plantation le 13 mai de haricots, potimarrons et maïs. La récolte des graines le 6 novembre et récolte du compost pour la préparation des plates-bandes (couches de carton, compost et feuilles mortes) avec partage d'une soupe au potimarron.

À St Sulpice : premier retournement le 13 mars puis les 24 mai et 6 septembre lors de la fête du village où l'association a tenu un stand.

Des animations scolaires et visites ont eu lieu pour 3 classes à St Sulpice et 2 à Abbecourt en mai/juin et en octobre. Les élèves ont apporté des déchets, retourné le tas et ont découvert les microorganismes et les vers s'en régalant... Les élèves d'Abbecourt ont ramassé toutes les feuilles de leur cour pour le bac de structurant.

A St Sulpice, le compost obtenu a été disposé avec les référents et les élèves, à tour de rôle, sur les plates-bandes le long du mur de l'école, lors d'une après-midi pour des plantations prévues aux printemps.

Broyage et jardicyclage

Concernant les déchets verts, l'association fait la promotion du « jardicyclage » démarche de prévention et de valorisation des déchets organiques sur place : paillis, compostage, haies sèches... Le broyage des végétaux permet de recycler ces végétaux facilement tout en créant de l'humus et fournissant du structurant pour la réalisation de compost mais nécessite un équipement. Etant donné que l'usage d'un broyeur est ponctuel, le coût d'acquisition et d'entretien étant difficile à assumer pour un particulier, il peut être judicieux de partager du matériel en commun.

Afin de permettre la mise à disposition pour les particuliers d'un broyeur, un projet a été mis en place en partenariat avec l'association Corrélation et la section de Beauvais de Parcs et Jardins de l'Oise. Est également prévue l'organisation d'opérations de démonstrations de broyage et sensibilisation au compostage.

Le saviez-vous ?

LE RELAIS *est un groupement d'entreprises à but socio-économique créé en 1984 par le père Léon et Pierre Duponchel. Il fait parti de la branche « Économie sociale et solidaire » du mouvement Emmaüs.*

En quelques années, le Relais s'est hissé au rang de leader français dans la collecte, le tri et la valorisation des textiles, linge de maison et chaussures (TLC).

En 2014, Le Relais, c'est :

- *90 000 Tonnes de TLC collectés,*
- *55 % de la collecte en France,*
- *28 Relais locaux qui se partagent 16 000 collecteurs.*
- *14 centres de tri conventionnés,*
- *2 à 3 par an sont développés,*
- *30 ans d'expérience.*

Abbecourt *en 2014,* ***le Relais****, c'est :*

- ***2*** *conteneurs disponibles au* ***Point Propre****,*
- ***48*** *passages,*
- *pour* ***4 051 kg*** *collectés.*

Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Membre d'Emmaüs France et de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire (IRFS), il porte en lui les valeurs de solidarité et de générosité défendues par l'abbé Pierre. Il s'attache à lutter contre les causes d'exclusion, basant son action sur la conviction que le retour à l'emploi des personnes en difficulté est un moyen de les aider à préserver leur dignité, à retrouver leur autonomie financière et leur place dans la société. Il a développé pour cela plusieurs activités économiques, qui lui ont permis de créer plus de 2 200 emplois.

RAPPEL

Horaires du point propre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	9 h 00					9 h 30
	12 h 00					12 h 30
	HIVER : NOVEMBRE À FÉVRIER					
APRES-MIDI	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00
	17 h 00	17 h 00	17 h 00	17 h 00	17 h 00	18 h 00
	ÉTÉ : MARS À OCTOBRE					
APRES-MIDI	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00
	18 h 00	18 h 00	18 h 00	18 h 00	18 h 00	18 h 00

De nouvelles plantations pour le point propre

UN PEU DE CIVISME...

Nous vous rappelons les heures autorisées pour effectuer les travaux de jardinage et de bricolage bruyants (tondeuse, bétonnière,...) :

- du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

- samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

- dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h

N'enfumez pas votre voisinage, il est interdit de brûler les déchets à l'air libre, un point propre est à votre disposition pour y déposer vos déchets gratuitement.

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le mercredi 11 mars.

Dans son bilan moral le Président Jean Pierre Wanèque souligne que 2014 a été une bonne année pour l'animation apportée dans le village, que la Brocante également dénommée "Foire au Boudin" organisée chaque année le dernier week-end d'Avril a été réussie grâce à la publicité qui en avait été faite, mais surtout grâce à une météo favorable qui était au rendez-vous.

La soirée Beaujolais rencontre toujours un très grand succès, la salle était comble avec + de 120 personnes.

Ce succès est dû notamment à l'orchestre "Joël Franck" qui anime cette soirée mais aussi aux qualités culinaires de notre chef de cuisine Philippe Lecocq.

Le comité des Fêtes avait également organisé d'autres animations telles qu'une soirée choucroute, la retraite aux flambeaux du 13 juillet, une journée pêche qui a malheureusement été annulée faute de participants et l'arbre de Noël.

Les projets du comité des fêtes pour cette année sont :

- le 26 Avril, la 19ème Foire au boudin (Brocante annuel) (réservation obligatoire au + tard le 22/04),
- le 13 juillet, "retraite aux flambeaux "accompagnée par la Fanf'Harmonie d'Abbecourt, départ 21 h 30 de la Mairie,
- le 06 septembre, Journée "Méchoui"(réservations obligatoires si possible avant les vacances de juillet/Août),
- le 03 octobre une soirée "Loto",
- le 06 décembre "L'arbre de Noël».

Pour les réservations, un seul numéro: le 03 44 89 23 67

ABBECOURT LOISIRS

Nous avons actuellement pour l'année scolaire en cours :
15 membres inscrits au Club Jeux

28 membres inscrits pour la Randonnée Nature

Club Jeux

Un lundi dans le mois de 18 h à 20 h

Les 3 premiers vendredis du mois de 20 h à minuit

Randonnée nature

Les dates suivantes sont données à titre indicatif et seront à confirmer en vérifiant sur le blog en haut à droite :

Dimanche 19 Avril de 9 h 15 à 11 h 45,

Dimanche 31 Mai de 9 h 15 à 11 h 45,

Dimanche 7 Juin de 9 h 15 à 11 h 45,

Dimanche 28 Juin de 9 h 15 à 11 h 45.

La communication de l'association se fait principalement sur internet donc n'hésitez pas à aller sur le blog ou le forum !

http://abbecourt-loisirs.over-blog.com/
Ou taper « Abbecourt loisirs » dans google

A bientôt !

La Fanf'Harmonie d'Abbecourt a modifié comme suit ses horaires d'initiation musicale pour répondre à l'organisation de chaque inscrit.

Rappel : Ces initiations, comprennent l'apprentissage du solfège et de l'instrument, elles se déroulent au 2ème étage de la Mairie d'Abbecourt, Salle « Vladimir Cosma », sauf vacances scolaires.

Mercredi :

17 h 00 à 18 h 00 : Xylophone, éventuellement synthé,
18 h 00 à 19 h 00 : Saxophone, trompettes (cuivres).

Vendredi :

18 h 30 à 20 h 00, percussions, tambour, batterie, etc…

Profitez des horaires ci-dessus pour venir vous inscrire lors de la rentrée de septembre (100 € l'année, 50 % à partir du 2ème enfant).

L'école de musique est actuellement composée de : 4 apprentis saxo, 1 élève trompette et 3 à la batterie. Tous ces élèves travaillent d'arrache pied pour vous faire une démonstration de leur progrès, lors de notre concert de fin d'année musicale qui est donné le samedi 20 juin à la Maison du village à l'occasion de la Fête de la musique.

www.fanfare-harmonie-abbecourt.fr

Contact : notre Président au 03 44 89 26 60 ou 06 11 19 34 48

Téléphone du secrétariat de Mairie
09 62 60 44 03

Vœux du Maire

Horaires du secrétariat de Mairie

Lundi	09 h 00 – 12 h 00
Mardi	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 45
Mercredi	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 00
Jeudi	09 h 00 – 12 h 00
Vendredi	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 45
Samedi	08 h 45 – 11 h 15
Permanence du Maire ou des adjoints	
Mardi	17 h 15 – 18 h 45
Samedi	08 h 45 – 11 h 15 ou sur rendez-vous

Fermeture de la Mairie le 2 mai 2015.

Soirée Années 80

Du 28 mars 2015

Remerciements.

Monsieur et Madame DOS-SANTOS pour avoir pris en charge le coût de la cérémonie des vœux de Maire.

Monsieur et Madame DELARDIERE qui nous offrent tous les ans les fleurs pour les massifs de la commune et les sapins pour Noël (+ de 3 000 pieds par an).

Monsieur ZAAFARI pour avoir subventionné la totalité des coûts d'impression de ce Coup d'œil d'Abbecourt.

La Médaille d'honneur du village.

Mr Le Maire ainsi que les membres du conseil municipal remercient très chaleureusement Mr Thuin Claude (ci-dessous) et Mr Billaudel Michel pour leur dévouement pour notre commune au sein du conseil municipal.

ETAT CIVIL

Naissances
PIQUET Nami,
HENRY Mathilde,
ADAM Line,
ZAAFARI Inès.

Décès
KOPP Olivier,
PERSAH Jacqueline,
FERNANDES Maria.

MEDAILLE DU TRAVAIL
« Or »
TASTAYRE Patrick.

Rédaction : Membres de la Commission Communication & Information et Responsables des Associations
Mise en page : Ginette THOMAS et Christophe BONTEMPS

A3 SERVICES

Le professionnel des services aux particuliers

Tél : 03 44 07 74 26

50%* déduction d'impôt

*sous réserve d'éligibilité

A3 services

Tél : 03 44 07 74 26 - Site internet : www.a3services.fr

Tailler vos haies et vos arbres - Tondre votre gazon

Débroussailler - élaguer

L' enlèvement des déchets occasionnés par nos prestations est inclus dans notre prestation

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL Accepté

Services à la personne